



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 1586

Texte de la question

RETOUR DE DJIHADISTES EN FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer.

Mme Valérie Boyer. Monsieur le ministre de l'intérieur, des Français sont retenus à l'étranger pour des faits de droit commun sans qu'on les rapatrie, mais, pour ce qui est des djihadistes, vous vous êtes prononcé en faveur de leur retour dès 2018.

Alors que plus de 500 individus seraient détenus en France pour terrorisme, dont 10 % seront libérés fin 2019, vous nous annoncez tranquillement ce matin l'arrivée de 130 djihadistes supplémentaires.

M. Patrice Verchère. Scandaleux !

Mme Valérie Boyer. Le principe de précaution qui vous est si cher devrait pourtant prévaloir !

Organiser leur retour résonnerait comme une trahison pour les victimes. Que ces individus soient jugés en Irak ou en Syrie, où ils sont actuellement !

M. Raphaël Schellenberger et M. Patrice Verchère . Bravo !

Mme Valérie Boyer. Il ne s'agit pas de crimes ordinaires ; il s'agit de crimes contre l'humanité, de crimes de génocide, et les témoins survivants de ces exactions nous disent que ceux qui parlaient français étaient parmi les plus cruels.

Vous affirmez connaître parfaitement ces barbares. Dans ce cas, dites-nous combien, précisément, sont des binationaux et pourquoi vous voulez les faire venir !

Vous considérez ces djihadistes comme des Français. Nous, Les Républicains, nous demandons depuis des années la déchéance de leur nationalité.

M. Pierre Cordier. Et les socialistes aussi !

Mme Valérie Boyer. Pourtant, vous vous obstinez à refuser l'application du livre IV du code pénal qui condamne toute personne coupable d'intelligence avec l'ennemi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. Eh oui !

Mme Valérie Boyer. Alors que nos policiers et personnels pénitentiaires manifestent leur désarroi, alors que

nos soldats et forces de l'ordre risquent leur vie, alors que les places de prisons manquent – car, contrairement à vos promesses, vous n'en avez pas construit –, alors que la radicalisation prospère, notamment en prison, pourquoi vous résignez-vous, impuissant, au retour de ces individus ? Pourquoi comptez-vous les faire revenir ? À quel prix ?

La sécurité est la première des libertés, le pilier de la cohésion de notre société.

M. Claude Goasguen. Très bien !

Mme Valérie Boyer. Pour que la France soit grande, il faut qu'elle ne tremble pas ; il faut que l'État tienne les rênes, disait le général de Gaulle. Protéger les Français, tenir les rênes, c'est empêcher que ces djihadistes qui ont trahi la France et combattu notre civilisation ne reviennent en France au motif qu'ils ont eu un jour un passeport français – qu'ils ont d'ailleurs brûlé. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Madame la députée, les forces démocratiques syriennes détiennent ou retiennent actuellement, au Rojava, des combattants étrangers, parmi lesquels on compte des ressortissants français.

M. Thibault Bazin. Oui : une centaine !

M. Christophe Castaner, ministre. En aucun cas, le chiffre de 130 djihadistes avancé par un grand média national n'est confirmé. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Mme Valérie Boyer. Alors, combien ?

M. Claude Goasguen. Donnez le chiffre !

M. Christophe Castaner, ministre. Prenez le temps d'écouter ma réponse, madame la députée ; cela vous évitera de me prêter des propos que je n'ai pas tenus !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues, écoutez la réponse du ministre !

M. Christophe Castaner, ministre. Vous connaissez l'évolution de la situation militaire dans le nord-est syrien, notamment les dernières décisions américaines.

M. Claude Goasguen. Non suivies d'effet !

M. Christophe Castaner, ministre. Vous comprendrez que je ne les évoquerai pas aujourd'hui, parce qu'elles se discutent au niveau international et ne sont pas de la compétence du ministre de l'intérieur.

Mme Valérie Boyer. Quel rapport avec ma question ?

M. Christophe Castaner, ministre. Ce que je veux vous dire, madame la députée, de façon très simple, très claire et très nette, c'est que s'il y a des Français sur place et que ces Français doivent être expulsés – on sait où ils sont et de qui il s'agit –, s'ils posaient le pied en France, ils seraient immédiatement arrêtés et jugés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

Mme Valérie Boyer. Il faut les empêcher de revenir !

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1586

Rubrique :

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 janvier 2019](#)